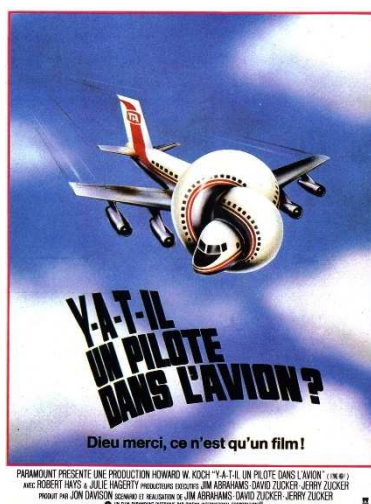


Conseillers Patrimoniaux rattachés au CAF : Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Comme vous le savez peut-être déjà, les 19 conseillers patrimoniaux (CP) sont désormais rattachés au CAF, puisque le « pilote » effectué sur le groupe de Sarreguemines a été paraît-il concluant... Les agences se voient ainsi vidées de leurs « bons passagers », puisque tous les clients à profil dynamique et ayant moins de 70 ans seront transférés dans les CAF.

A ce sujet, notre syndicat a fait part de ses inquiétudes lors de la consultation en CE. En effet s'il permet « la montée en compétences » de 5 collaborateurs (seulement !) qui viendront compléter l'équipe actuelle de CP, le SDDS/SUDCAM craint les conséquences qu'une telle décision pourrait avoir à terme.



De quels moyens les agences vont-elles disposer pour réaliser leurs objectifs une fois ces bons clients partis ? Les clients eux-mêmes ne risquent-ils pas d'être mécontents de se voir changer une énième fois de conseillers ? En ont-ils seulement l'envie ?

Le Direction ne risque-t-elle pas de supprimer encore des postes, de fermer dans un avenir proche de nouvelles agences lorsqu'elle fera le constat que les équipes commerciales passent plus de temps à faire du SAV (carte minute, avances, remboursement de frais, litiges CB) qu'à réaliser des contrats faute de matière ?

N'ayant aucune réponse claire et rassurante sur ces sujets, notre syndicat a voté CONTRE en Comité d'Entreprise.

REC : Click and collecte et click and décollecte

Une des conséquences directes des mouvements de portefeuilles induite par le rattachement des conseillers patrimoniaux est la REC. En effet, ces clients dynamiques ne partiront pas vers les CAF seuls. Ils emmèneront leur épargne avec eux (sans oublier le reste !).



Pour le SDDS/SUDCAM, il est évident que les CAF et les Agences travaillent ensemble, mais la Direction devra impérativement neutraliser ces transferts pour que ceux-ci n'impactent pas à la baisse la REC des Agences.

Une « manip' informatique » que la Direction annonce d'ores et déjà pas simple. En sachant, qu'il était déjà difficile jusque-là de connaître les taux d'atteinte REC, les choses ne vont donc pas s'arranger rapidement.

Pour notre syndicat, il paraît pourtant indispensable d'adapter rapidement les résultats et les objectifs en conséquence. Nos élus interviendront donc en ce sens lors des prochaines réunions d'instances.

CARTE SODEXO :« La carte elle passe pas ! »

Depuis quelques mois les salariés disposent de la Carte Pass Restaurant ou Carte Sodexo. Encore une fois, nous avons mis les pieds en premier dans un système sensé se développer à vitesse grand « V ».

Sauf qu'en attendant, nombreuses sont les enseignes de la grande distribution ou les petits commerçants à ne pas les prendre et quand ils les prennent « ça rame sévère ». Avoir sa carte qui ne passe pas ça la fout mal pour un banquier !

Pour votre parfaite information, sachez que les Elus n'ont pas été consultés sur le sujet. Pour faire simple, les Elus ont eu l'information sans pouvoir donner leur avis en CE. Depuis nos Elus sont régulièrement intervenus en réunion de DP pour alerter la direction. Petit florilège de nos questions :



DEMATERIALIZATION DES TICKETS RESTAURANT (Mars 2017)

Suite à la note parue Semaine 10 sur la prochaine dématérialisation des tickets restaurants, de nombreux salariés ont déjà fait part de leurs souhaits de ne plus bénéficier de cet avantage.

Nos Elus se demandent si les salariés concernés ont bien compris qu'un tel choix entraînerait une perte de leur pouvoir d'achat de 4.20€ par jour travail dans la mesure où ceux-ci ne bénéficieront plus de la participation de l'employeur.

Les Elus SDDS/SUDCAM s'interrogent : une nouvelle communication ne serait-elle pas nécessaire ? Par ailleurs, dans l'hypothèse où le salarié refuse malgré tout de bénéficier des Tickets Restaurant, les Elus SDDS/SUDCAM demandent à la Direction de préciser les démarches à effectuer.

CARTES TICKETS RESTO (Avril 2017)

Bien que la question ait déjà été abordée dans d'autres instances, les Elus SDDS/SUDCAM rappellent à la Direction que la nouvelle carte ne permet pas encore de régler des achats dans de nombreuses enseignes et commerces pourtant fréquentés par les salariés (Auchan, Leclerc, Boulangerie, Boucherie, etc.). Ceci est d'autant plus regrettable que ces enseignes ou commerçants continuent d'accepter les tickets restaurants.

Les Elus SDDS/SUDCAM demandent à connaître les raisons qui ont amené la direction à mettre en place aussi rapidement ce nouveau système sans avoir au préalable vérifié la possible utilisation de cette carte au-delà du restaurant d'Entreprise.

Nous demandons à la Direction de peser sur la Ste SODEXHO et de s'assurer que celle-ci a entamé de vraies démarches pour résoudre ces problèmes et permettre aux salariés d'utiliser cette carte.

CARTE SODEXO (Mai 2017)

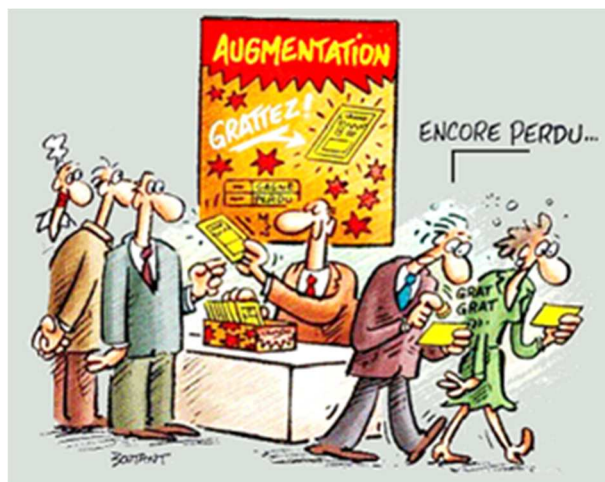
Les salariés souhaitant utiliser leur carte Sodexo pour manger au restaurant d'entreprise ont pu constater que l'opération de paiement était très longue. Cela crée des files d'attente et du mécontentement chez les salariés.

Les Elus SDDS/SUDCAM demandent à la Direction de régler ce problème en installant une borne de rechargement ou en changeant la carte par un modèle plus compatible.

SALAIRES : « Money for Nothing »

Petit rappel : les négociations nationales se sont conclues sur une proposition unilatérale de la FNCA de + 0,5% des RCE et +0,6% des RCI soit une augmentation moyenne de 0,41%. Pour un jeune embauché, cela correspond à une augmentation de 8,3 euros net par mois, soit 27 centimes par jour. Merci Patron ! Evidemment les représentants nationaux de SUDCAM n'ont pas signé cette aumône.

En Lorraine, la négociation complémentaire annuelle qui s'est tenue au cours de ce deuxième trimestre a vu la Direction nous faire une proposition équivalente à 1.60% de la masse mensuelle de la rémunération. Pour le SDDS/SUDCAM, les propositions faites en Caisse Régionale sont donc aussi insuffisantes que celles faite à la FNCA. Le SDDS/SUDCAM ne donnera donc pas sa signature à un tel projet d'accord qui ne reconnaît en aucun cas les efforts fournis quotidiennement par les salariés.



D'une manière générale nous constatons que le Crédit Agricole, tel un pompier-incendiaire, se sent quand même obligé de proposer des mesurette de peur d'attiser la colère légitime des salariés.

En effet, rien ne semble pouvoir ébranler les certitudes patronales : Que ce soit la conscience professionnelle des salariés, l'énergie déployée afin que le Crédit Agricole affiche un résultat record, le mal-être, tous ces arguments ont laissé de marbre ces dirigeants qui vivent dans un autre monde où le virtuel est l'égal du néant dans la reconnaissance du travail des salariés ! Bienvenue dans le monde virtuel !

Bonnes Vacances à toutes et à tous !

En attendant pour garder le contact en été :

- Téléphone : 03.83.30.67.20/Mail : sddsudcamlor@wanadoo.fr

- Page internet : <http://sudcam.com/region/lorraine>

-Retrouvez nos vidéos sur Facebook (Sdds Sudcam Lorraine)

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100015084521536>